

## HONORAIRES DE VENTE T.T.C.

Les honoraires indiquées correspondent à un pourcentage appliqué sur le montant de la transaction (sauf viager)

Montant de la transaction	Local à usage d'habitation ou professionnel	Local à usage commercial ou industriel	Terrain	Viager (sur la valeur vénale)
Jusqu'à 100.000€	8 %	8 %	8 %	8 %
	(perception de 4000€ min)	(perception de 4000€ min)	(perception de 4000€ min)	(perception de 4000€ min)
De 100.001€ à 300.000€	7 %	7 %	7 %	7 %
De 300.001€ à 600.000€	6 %	6 %	6 %	6 %
De 600.001€ à 900.000€	5%	5%	5%	5%
Au-delà de 900.001€	4%	4%	4%	4%



## HONORAIRES DE LOCATION T.T.C.

Les honoraires appliquées au m² sont fixées par la loi ALUR

Prestations	Bail résidence principale (location nue ou meublée)		Bail code civil	
	Bailleur	Locataire	Bailleur	Locataire
Honoraires d'entremise et de	10% du loyer annuel hors	Non-assujetti	10% du loyer annuel hors	10% du loyer annuel hors
négociation	charges		charges	charges
Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de la rédaction du bail	12€ / m²	12€ / m²	12€ / m²	12€ / m²
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3€ / m²	3€ / m²	3€ / m²	3€ / m²



## HONORAIRES DE RÉNOVATION D'INTÉRIEUR

Les honoraires indiquées correspondent à un pourcentage appliqué sur le montant HT des travaux

Montant des travaux	Pourcentage à appliquer sur le montant HT des travaux		
Jusqu'à 10.000€	8%		
De 10.001€ à 30.000€	7%		
Au-delà de 30.001€	6%		